



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Communiqué de presse – 1^{er} juin 2023

Panorama des chiffres du bio 2022 : l'Agence BIO alerte sur le besoin de relancer la demande de bio

Les chiffres **panoramiques** du marché et de la production bio en 2022 dévoilés par l'Agence BIO ce matin à Bordeaux, en Nouvelle-Aquitaine, révèlent que l'envie de bio est toujours là chez les agriculteurs, mais que la demande manque pour accueillir leur production.

Côté demande bio : sur 6 débouchés du bio, 3 sont en repli, 3 sont en croissance : Bio et local, le mariage gagnant de 2022

Le marché du bio consommé à domicile, dont le secteur dépend lourdement (92% des débouchés) se replie de 4,6% au global. Le marché perd 600 millions d'euros, à 12 076 milliards d'euros en 2022.

Le chiffre d'affaires des **magasins bio** baisse de 8,6%, celui de la **grande distribution** de 4,6%, les **artisans** de 2,9%.

En revanche le bio local de proximité **vendu à la ferme** est en croissance de 3,9%, faisant la preuve qu'entre bio et local, les consommateurs choisissent... les 2. Ce débouché pèse 13% du marché du bio, et est vendu via 26 000 fermes partout sur le territoire.

Le bio consommé hors domicile, que ce soit en **restauration collective** ou **commerciale** est en hausse **de 17%** avec un marché total à 715 millions d'euros. La restauration collective effectue 7% de ses achats en bio, la restauration commerciale à 1%.

128 000 points de vente, 80 000 cantines, 170 000 restaurants... Au total, près **de 378 000 relais potentiels** peuvent mettre un peu plus de bio chaque jour dans l'assiette afin d'accueillir la production des agriculteurs bio qui font le choix de la transition agroécologique.

D'autant plus que **l'inflation** affecte moins le bio que l'alimentaire en général avec un taux de 4% en bio, versus 6,7% au global selon Nielsen.

Côté offre agricole : une envie de bio chez les agriculteurs, actuels et futurs

Ce chiffre est à mettre en regard avec l'augmentation de la production bio dans les champs. Les producteurs candidats au bio, qui selon les régions, sont entre 1 sur 4 et 1 sur 2 à souhaiter faire le choix du bio lors de leur installation. Il est clef de pouvoir assurer des débouchés à ces aspirants au bio car la France a besoin de ces talents pour assurer le remplacement des 20 000 agriculteurs qui partent en retraite chaque année.

En 2022, l'agriculture biologique représente 10,7% des surfaces agricoles, contre 10,44% en 2021, 14,2% des fermes avec le cap des 60 000 franchis, et 16,3% de l'emploi agricole. La France est 13^{ème} européenne en pourcentage des surfaces alloués au bio,



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



et 1ère en surface en hectare. Face à la baisse de la demande, les surfaces en 1^{ère} année de conversion sont en baisse de 41%.

Il est donc impératif de stimuler la demande pour atteindre notre objectif national de 18% des surfaces en bio.

Pour cela, il est nécessaire **d'augmenter la part du bio dans l'assiette des Français**, que ce soit à la maison ou à l'extérieur.

Or, la part des produits bio dans les courses des Français baisse de 6,4% en 2021 à 6% en 2022, chiffre à comparer aux 13% des achats alimentaires faits en bio au Danemark, 11% en Autriche....

Des chiffres qui réconcilient transition agroécologique et souveraineté alimentaire

70% du bio consommé en France est produit en France. Hors produits tropicaux, le chiffre monte à 83%. Les filières comme le lait, les œufs, le vin, la viande, la boulangerie-pâtisserie, les légumes sont autosuffisants à plus de 80%.

Par ailleurs, le cahier des charges bio valorise l'autonomie des exploitations, tant pour l'alimentation animale locale que pour l'émancipation des intrants synthétiques. Il contribue à la souveraineté alimentaire française.

À propos :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble au sein de son conseil d'administration des représentants des Pouvoirs Publics – le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – et des professionnels (FNAB, Chambres d'agriculture France, Synabio, FCD, Synadis Bio, Interbio, et la Coopération Agricole). Ses missions principales : communiquer et informer sur l'agriculture biologique et ses vertus environnementales. Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National. « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents. Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS :

agence-bio@havas.com

Marie Cros / 06.74.00.02.36

Esther Garcia / 06.08.94.42.64